recrutement. Nous avons constaté que ce n'est pas le cas.

A première vue, il semble que dans la ville de Saint-Jean, les Noirs soient plus ou moins acceptés. A l'emploi de la municipalité, nous trouvons une sténographe Noire, 2 agents de police Noirs sur un effectif de 175 hommes et 3 femmes, ainsi que 4 manœuvres Noirs. Il est tout à fait remarquable qu'il n'y ait jamais eu de pompier Noir ni de Noirs membres d'une équipe de sauvetage sur un effectif de 196.

A l'échelle de la province, il y a bon nombre de Noirs, hommes et femmes, employés en qualité d'aides par l'hôpital provincial. A l'exception de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick (un commis), aucun Noir n'est employé par d'autres organismes ou ministères du gouvernement provincial à Saint-Jean et il s'agit bien de toutes les agences gouvernementales à l'exception du New Brunswick Institute of Technology.

Dans les ministères fédéraux des Anciens combattants, des Travaux publics et des Transports, les Noirs ne sont acceptés que d'une façon symbolique. Il est inexcusable et incompréhensible que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration employés), le ministère du Revenu national et celui des Communications et Postes n'emploient aucun Noir à plein temps. Ici, à Saint-Jean, le ministère des Transports n'emploie que deux Noirs. Il est triste de constater que la ville de Saint-Jean n'emploie que 4 Noires en qualité de sténographes. Bien qu'il y ait des Noires qualifiées et disponibles ici, sténographes, dactylographes, caissières ou commis de banque, les hommes d'affaires de Saint-Jean ne leur ont pas ouvert les portes de leurs bureaux. Des jeunes Noirs, hommes et femmes instruits dans les écoles de Saint-Jean ont dû s'en aller à Toronto, à Montréal, à Boston et à New York à cause de l'attitude générale relative à l'emploi de membres de la Minorité Noire à Saint-Jean.

Dans ces conditions, nous posons la question suivante: Comment, nous, membres de la Minorité Noire, pouvons nous compter sur la "justice économique", alors que l'«élite» de cette ville pratique l'injustice sociale; par exemple les clubs de golf, de curling, diverses loges telles que les Elk, R.A.O.B., francmaçonnerie, Shriners, etc... Nous constatons la réalité de la pauvreté, que vous l'appeliez culturelle, sociologique ou autre... Notre gouvernement lui-même laisse subsister cet état de chose en organisant des soirées mondaines dans ces mêmes clubs qui ferment leurs portes aux Noirs quotidiennement; qu'ils le fassent ouvertement ou par subterfuge, ils suivent la tradition.

Nous les Noirs, dans notre poursuite de la justice sociale et économique à Saint-Jean,

escaladons une montagne de mélasse chaussés de raquettes pendant que les blancs se rendent confortablement au sommet par le monte-pentes. Mais nous sommes en marche pour demander notre part de tout ce que ce pays et cette ville peuvent offrir à ses citoyens. Un régime social et économique qui nous appauvrit doit être défié, peut être défié et sera défié.

La pauvreté ne peut être éliminée, jusqu'à un certain point, que par un système de distribution différent. De nos jours, les masses, bien qu'elles ne s'en rendent pas compte, produisent un haut niveau de vie pour l'«élite», c'est-à-dire la classe dirigeante de notre société. S'il en est ainsi, nous pouvons envisager la résistance de cette classe minoritaire pour que le «status quo» soit maintenu. Par conséquent, il faudra coopérer afin d'instaurer une distribution plus équitable des biens produits par la société. Nous demandons aux membres du Comité s'ils ont quelques intentions de changer ce système?

Merci.

Le sénateur Fournier: Monsieur Drummond, pouvez-vous nous dire combien il y a de Noirs dans la ville de Saint-Jean?

M. Drummond: Entre 900 et 1,000. La natalité augmente mais il y a eu beaucoup de morts dans notre communauté et un grand nombre de jeunes ont émigré, après avoir fait l'expérience du système, comme je le disais.

Le sénateur Fournier: La population augmente-t-elle?

M. Drummond: Non, elle a diminué depuis le début du siècle. Jusqu'en 1926, il y avait une population stable d'environ 4,500 Noirs.

Le sénateur Fournier: A quel moment la population atteignait-elle 4,500?

M. Drummond: Juste avant la guerre, et à ce moment-là, elle a commencé à diminuer et elle n'a pas cessé depuis.

Le sénateur Fournier: Et environ combien êtes-vous maintenant?

M. Drummond: Entre neuf cent et mille. Chaque fois qu'un avion s'envole ou qu'un train part, il emporte un ou deux Noirs.

Le sénateur Fournier: Combien y a-t-il de familles?

M. Drummond: A peu près 230 ou 240. Je ne suis pas statisticien et il est difficile d'en déterminer le nombre exact.

Le sénateur Fournier: Habitez-vous tous le même quartier?